

Du Moulin : 35 ans ! Toujours plus haut, à sculpter notre avenir....



Ce communiqué est très important.

C'est dans cet envoi que vous recevez les informations pour la rentrée 2017-2018. Il n'y aura pas de correspondance concernant ce sujet, au cours du mois d'août 2017.

Nous vous invitons à prendre connaissance des quelques lignes qui suivent avec votre enfant.

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue à l'école Du Moulin.

Nous serons heureux de vous accueillir le **31 août 2017, à 8 h 15.**

Profitez bien de l'été pour vous faire plaisir, vous amuser et vous reposer!

Au plaisir!



ATTENTION : Tu dois apporter tes fournitures scolaires et une petite bouteille de bulles lors de la première journée.



HORAIRE DE LA RENTRÉE

PRÉSCOLAIRE (groupe A) :



Jeudi 31 août 2017	8 h 15 à 9 h 40 (À partir de cette date, le service de transport sera disponible pour les élèves concernés du préscolaire, au début et à la fin des classes.)
Vendredi 1 ^{er} septembre 2017	8 h 15 à 9 h 40
Mardi 5 septembre 2017	8 h 15 à 11 h 40 (Tu dois apporter une collation.)
À compter du mercredi 6 septembre 2017, l'horaire régulier sera en vigueur soit :	8 h 15 à 11 h 40 (Tu dois apporter une collation.) 13 h 10 à 14 h 37



Il est très important que tous les élèves se présentent dès la première journée où ils sont convoqués pour faciliter leur intégration à un nouveau groupe, mais également pour nous permettre de compléter le plus rapidement possible l'organisation de l'école.

CALENDRIER SCOLAIRE – FOURNITURES SCOLAIRES

Nous joignons à cet envoi le calendrier scolaire ainsi que la liste des fournitures scolaires pour l'année 2017-2018.



CAHIERS D'EXERCICES - ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Il faut prévoir pour la rentrée scolaire un montant pour les cahiers d'exercices (± 75 \$) et un autre pour les activités éducatives (± 60 \$). De plus, des projets spéciaux seront proposés à certains groupes. Vous recevrez toute l'information en septembre.



IDENTIFICATION DES EFFETS PERSONNELS

Nous vous recommandons très fortement, pour septembre prochain, d'identifier les espadrilles, bottes, vêtements et tous les autres effets personnels de vos enfants. À la fin de chaque étape, tous les vêtements perdus non réclamés et non identifiés seront remis à la Maison de l'entraide.



SERVICE DE GARDE



Ce service sera offert dès le **jeudi 31 août 2017** pour les élèves du préscolaire et du primaire déjà inscrits. Les parents qui voudraient profiter de ce service et qui n'auraient pas déjà inscrit leur enfant peuvent communiquer avec la responsable dès maintenant ou entre le 21 et le 30 août 2017, au numéro 450-645-2352 poste 6. Un répondeur enregistre les appels aux heures où la responsable n'est pas disponible. De plus, vous ne pourrez pas faire de modification au moment de la rentrée car selon l'article 4.3 des Règles de régie interne du Service de garde, il y a un préavis de quatre semaines à donner.

SERVICE AUX DÎNEURS



Pour les élèves dîneurs et concernés par cette politique la **contribution sera de 270 \$ en 2017-2018**. Des informations additionnelles vous seront transmises dès la rentrée. Vous pouvez communiquer au service de garde au 450 645-2352 poste 6 pour toute information additionnelle ou pour inscrire votre enfant.

TRANSPORT



Afin de connaître les informations concernant le transport de votre enfant, vous devrez consulter l'outil «Info-Autobus» sur la page d'accueil du site de la Commission scolaire des Patriotes à compter du 18 août 2017 à 10h. Aussi, vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant (cette information vous a été envoyée par courriel en juin).



ASSURANCE ACCIDENT



La Commission scolaire des Patriotes ne détient pas d'assurance accident pour ses élèves. Il est de la responsabilité des parents de souscrire annuellement au bénéfice de chacun de leurs enfants d'âge scolaire à une telle assurance auprès d'un assureur privé.

Marie-Claire Beauregard

Marie-Claire Beauregard
Directrice

Isabelle Roberge
Directrice adjointe